

## **INSTAURATION DE L'EURO, ÉLARGISSEMENT A 25 ÉTATS, GUERRE CONTRE L'IRAK.**

### **1999-2003 : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'UNION EUROPÉENNE**

La mise en place de l'euro, l'élargissement de l'Union européenne, la question des rapports inter-impérialistes – question qui a rebondi à propos des « institutions » européennes et plus encore, à propos de la guerre contre l'Irak - constituent trois des principaux développements de la question européenne depuis 1999.

Rappelons que l'Union européenne, alliance répondant aux besoins du capitalisme en tentant de surmonter les barrières nationales, n'a fait disparaître ni les États nationaux, ni les rivalités entre les États bourgeois. En quatre décennies, cette alliance s'est élargie et renforcée, quand la situation économique le permettait ; à l'inverse, toute résurgence de la crise économique et financière mettait en difficulté cette alliance.

La situation politique, les rapports entre les classes, les rapports de forces entre les États impérialistes ont déterminé son histoire.

La réunification de l'Allemagne dans le cadre de l'État bourgeois, la réintroduction du capitalisme dans les pays de l'Europe de l'Est, dans l'ex-URSS, ont profondément modifié la situation. C'est sous la direction de l'impérialisme allemand que s'effectue le processus « d'intégration » au sein de l'Union européenne des États de l'Est de l'Europe, de certains États issus de la dislocation de l'ex-URSS. C'est en relation avec la restauration du capitalisme en URSS, ce qui constitue une défaite pour tous les prolétariats, que l'Union européenne a pu se renforcer depuis 1990.

---

#### **L'EURO SE MET EN PLACE AUX CONDITIONS ALLEMANDES.**

---

L'objectif de la bourgeoisie allemande – auquel les autres bourgeoisies avaient été associées - a été tenu, et ce, au de-là même du projet initial : la bourgeoisie française de même que les bourgeoisies espagnole, portugaise, italienne ont dû accepter le renforcement des critères de Maastricht à la fin de l'année 1996 par l'accord de Dublin (accord ratifié par Chirac et Jospin à Amsterdam en juin 1997). Ce pacte de stabilité constitue un addendum au traité de Maastricht. Imposé par le chancelier allemand Kohl, il prévoit des sanctions financières automatiques si le déficit budgétaire dépasse 3%. Sauf en cas d'une nette récession, l'amende est égale à 0,2% du PIB pour un déficit supérieur à 3% du PIB, et bien plus si le déficit s'accroît.

Pour plusieurs de ces bourgeoisies, la soumission aux exigences de l'impérialisme allemand a provoqué une crise profonde. En Italie, ce fut un facteur décisif dans l'explosion de la Démocratie chrétienne, parti bourgeois dominant depuis 1945 et dans la recomposition des forces politiques de cette bourgeoisie. Cette crise politique, alors même que la puissance du prolétariat italien demeurait redoutable conduisit à la constitution du gouvernement de l'Olivier. Ce gouvernement de « front populaire » était chargé de prendre toutes les mesures dictées par les « critères de Maastricht ».

En France, l'instauration de l'euro aux conditions allemandes a provoqué une crise profonde au sein de la bourgeoisie, d'autant plus grave que la puissance du prolétariat français ne cessait de s'exprimer, et que celui-ci cherchait à s'ouvrir une issue politique.

Dans cette situation, la fraction dominante de la bourgeoisie française a jugé que la moins mauvaise solution était d'accepter l'Union européenne aux conditions allemandes. Chirac a dû s'exécuter, accroissant la crise au sein du RPR. La dissolution de l'Assemblée au printemps 1997 a constitué une tentative d'échapper aux contradictions. Mais, en juin 1997, RPR et UDF ont été laminés, une majorité de députés PS et PCF a été élue à l'Assemblée nationale. C'est alors que le gouvernement de la « gauche plurielle », gouvernement du même type que l'Olivier en Italie, (avec bien sûr des différences) a été constitué avec comme objectif : contenir et faire refluer le prolétariat en bouchant toute issue politique et mettre en œuvre, aussi loin que possible, la politique conforme aux intérêts de la bourgeoisie.

C'est au compte de la bourgeoisie que se met en place l'Union européenne. L'ouverture des frontières au sein de l'Union, le rétablissement d'une certaine concurrence – que les monopoles nationaux tendaient à étouffer - s'accompagnent d'une offensive pour « assouplir le marché du travail », favoriser la mobilité géographique et professionnelle, baisser le niveau des « charges », c'est à dire liquider le salaire différé sous toutes ses formes.

Ce renforcement de l'Union européenne se fait au profit d'une poignée de monopoles, les principaux impérialismes essayant d'imposer leurs « champions nationaux ». Il s'accompagne de restructurations et d'élimination de certains secteurs archaïques (c'est un phénomène permanent dans le cadre du capitalisme). En

Italie, l'ensemble des règles adoptées dans le cadre de l'Union européenne remettent en cause la politique clientéliste traditionnelle de la Démocratie chrétienne. Cette politique facilitait le maintien d'une petite bourgeoisie « pléthorique » (il en est de même en France et, à des degrés divers, dans chacun de ces États).

Mais l'Union telle qu'elle fonctionne avec l'euro constitue aussi (et c'est décisif) une alliance passée entre ces bourgeoisies contre leurs prolétariats respectifs. Avec l'acceptation des critères de Maastricht, c'est

désormais une « discipline commune », une politique unifiée des bourgeoisies européennes qui doit être conduite contre les prolétariats. Encore que le rapport de force entre ces différentes bourgeoisies conduit à des différences. La bourgeoisie allemande a défini et imposé les critères de Maastricht, mais elle doit faire face au plus puissant prolétariat d'Europe. Personne n'est en mesure de contester son droit ... à échapper elle-même à ses propres critères : ainsi, le déficit budgétaire a pu, en Allemagne, dépasser 3% pour l'année 2002.

---

### L'EURO EST DEvenu RÉALITÉ.

---

En tout état de cause, l'euro constitue un succès pour la bourgeoisie allemande : il lui permet d'unifier le marché européen sous sa direction. Les autres bourgeoisies qui ont accepté l'euro l'ont fait car elles ont considéré qu'elles avaient aussi à y gagner.

Sur le fond, la « valeur » de l'euro est tout aussi fictive que les monnaies qu'il remplace, aussi fictive que le dollar, le yen : aucune de ces monnaies n'est convertible en or. Mais dans le cadre de la situation ouverte en 1971, la mise en place de l'euro constitue une étape nouvelle.

Rappelons ce que les trotskystes écrivaient à propos de la décision annoncée par Nixon, le 15 août 1971, de suspendre la libre convertibilité, pour les banques centrales, des dollars qu'elles possédaient en or. (La FED remboursait jusqu'alors les dollars au taux d'une once d'or pour 35 dollars) :

*« Une nouvelle période de l'histoire économique et financière des USA et du régime capitaliste s'ouvrait. Dans l'immédiat, l'impérialisme américain tirait d'incontestables avantages de la décision de Nixon : plus aucun frein ne semblait exister à ces émissions de dollars pour couvrir ses déficits budgétaires, de ses balances commerciale et de paiement. La revalorisation, de fait, sur les marchés monétaires et financiers des autres monnaies, principalement du mark, que Nixon espérait, devait rendre plus compétitive les marchandises US sur le marché mondial. »*

Mais, « vu à la dimension de l'Histoire, c'était l'expression d'une défaite de l'impérialisme américain. La décision de Nixon résultait de l'affaiblissement relatif de l'impérialisme américain par rapport aux autres puissances impérialismes, principalement la RFA et le Japon (...) Dans la décision de Nixon, s'est exprimé le pourrissement très profond de l'économie, du système financier et monétaire de l'impérialisme US. Pour remédier à la montée de la fièvre, Nixon cassait le thermomètre ». (cf CPS n° 40)

Depuis, sur ce plan, l'impérialisme américain n'a pas surmonté cette défaite. Bien au contraire. L'extrême pourrissement de son système financier et monétaire n'a fait que croître. Les autres impérialismes, n'échappent pas à ce pourrissement général du système capitaliste.

Les impérialismes européens n'ont cessé depuis, de tenter de remédier à l'instabilité monétaire généralisée résultant de la décision américaine de 1971. Le SME (serpent monétaire européen) fut une première tentative visant à établir un taux de change stable entre les monnaies européennes. Il est remplacé en 1979 par un autre SME, le Système monétaire européen. En 1992-93, ce second SME entre en crise. L'une des raisons en est la hausse des taux d'intérêts qu'exige le financement massif de la réunification allemande. La livre sterling et la lire italienne doivent abandonner le SME, puis la peseta espagnole est dévaluée.. La nécessité d'une stabilité monétaire demeurait. Mais elle ne pouvait exister qu'avec un dispositif qui soit contraignant pour les États et gouvernements. Ce sera l'euro.

Le traité de Maastricht avec la décision de créer une monnaie commune est consécutif à l'unification de l'Allemagne. Une fois encore, il s'agit d'établir la stabilité monétaire au sein de l'Union européenne. L'objectif pouvait sembler difficile à atteindre : il est aujourd'hui réalisé, de manière incontestable. Certes, une crise économique et monétaire majeure peut le disloquer, d'autant plus facilement qu'il est l'émanation d'un accord, d'un compromis entre États différents. Mais une telle situation serait catastrophique pour les capitalismes européens. De ce fait, il y a nécessité pour les bourgeoisies européennes de le préserver et d'agir en ce sens. Sur le plan monétaire, la zone euro est aujourd'hui une zone de stabilité protégée des variations importantes du dollar et du yen.

Son instauration constitue un indéniable succès pour les bourgeoisies européennes (en particulier allemande) face à l'impérialisme américain : la place privilégiée du dollar comme monnaie de réserve, héritée du passé et dont l'impérialisme américain a usé pendant plus de deux décennies est désormais susceptible d'être contestée. Les déficits américains gigantesques peuvent de moins en moins être considérés comme « négligeables » par le gouvernement américain : le risque d'un krach du dollar est aujourd'hui ouvertement discuté..

Ceci ne signifie pas que l'euro puisse se substituer au dollar, voire le supplanter. Mais ceci contribue à exacerber les rivalités entre les impérialismes.

---

## PREMIÈRES CONSÉQUENCES DE LA MISE EN PLACE DE L'EURO.

---

A l'intérieur de l'Union européenne, l'instauration d'une zone euro définit deux niveaux d'intégration distincts :

- d'une part, douze États, avec l'Allemagne et la France, sont désormais dotés d'une monnaie commune avant son extension aux nouveaux membres de l'Union européenne à l'est de l'Europe.

En outre, le pacte de stabilité, imposé par l'impérialisme allemand, est désormais contraignant pour la politique économique et financière des douze gouvernements. Il pousse à accroître la flexibilité, à remettre en cause les régimes de protection sociale, les acquis des travailleurs. L'euro et le pacte de stabilité exercent une pression pour abaisser la valeur de la force de travail.

- d'autre part, trois États refusent l'euro, Royaume-Uni en tête. Certes, depuis son arrivée au pouvoir, Blair ne cesse d'affirmer son objectif de rallier l'euro. Il a, sur ce plan, le soutien d'une grande partie du patronat et celui de la bureaucratie syndicale. Mais politiquement, ce serait se rallier à une monnaie exprimant la force du capital allemand. Or, l'impérialisme anglais, tente de préserver son autonomie. Pour Blair, comme pour la bourgeoisie anglaise, (et pour l'impérialisme américain), l'Union Européenne doit se réduire à une simple zone de libre échange, les contraintes présentes étant jugées déjà excessives. De ce fait, une part importante du Capital financier anglais préfère le statu quo.

Au Danemark, fin septembre 2000, c'est une majorité de Non qui s'est exprimée contre l'euro lors d'un référendum. De même en Suède en septembre 2003, la

centrale syndicale LO n'ayant pas donné de consigne de vote tandis que le gouvernement et le parti social démocrate appelaient à voter Oui. L'euro n'a donc pas à proprement parler, « unifié » les États de l'Union européenne. Au contraire, il a établi – en même temps qu'il resserrait les liens au profit des impérialismes dominants, allemand notamment – une Union européenne à deux niveaux d'intégration.

Mais l'euro donne à la bourgeoisie allemande, un instrument pour discipliner l'Union européenne, et modifier en ce sens les institutions européennes. Ceci est d'autant plus vrai que les États de l'UE, non-membres de la zone euro n'échappent guère à cette discipline : ils sont eux-mêmes soumis dans les faits aux critères de Maastricht et à l'euro. La monnaie danoise est elle-même définie par rapport à l'euro.

Cette monnaie unique, devenue dès son lancement la deuxième plus importante devise au niveau mondial, a modifié de manière importante le système financier au sein de l'Union européenne : elle a ainsi contribué au développement très rapide des emprunts obligataires d'entreprises (certaines ont pu lancer des émissions sans précédent dans l'histoire des marchés financiers européens). Elle a également ravivé la concurrence dans le secteur bancaire, poussant à multiplier les fusions-acquisitions. Ainsi, fin 2000, HypoVereinsbank, la deuxième banque privée allemande, a racheté par fusion la première banque autrichienne, Bank Austria, laquelle contrôle elle-même 400 implantations dans douze pays d'Europe centrale et orientale.

---

## L'UNION EUROPÉENNE : UN CADRE DE COOPÉRATION CONFLICTUELLE.

---

L'Union européenne constitue un cadre étroit de coopération économique et financière. Ainsi, les nouveaux États adhérents doivent adapter à leur législation nationale plus de 80 000 pages de textes qui ont désormais force de loi. Mais cette coopération est conflictuelle. Elle ne met pas fin à l'existence des États dans lesquels sont nés, se sont développés et structurés les marchés nationaux, les bourgeoisies nationales. Les États nationaux continuent, au sein de l'Union, à défendre bec et ongles les intérêts de leur bourgeoisie respective.

L'Union européenne est le cadre d'un marchandage permanent dans lequel les plus puissants font prévaloir leurs intérêts. C'est un jeu permanent d'accords et d'alliances qui se nouent et se dénouent au sein de l'Union européenne, souvent discrètement, parfois violemment.

Au-delà, ce qui ordonne tous ces conflits, c'est la lutte des principaux impérialismes pour asseoir leur contrôle sur l'ensemble de l'Union. Depuis la réunification de

l'Allemagne, c'est l'acceptation de la très large domination allemande, ou les tentatives de lui résister qui ordonnent tous les rapports au sein de l'Union européenne. Mais les rapports inter-impérialistes au sein de l'Union européenne ne peuvent faire abstraction du rôle des États-Unis, impérialisme dominant à l'échelle mondiale. Celui-ci combat sur tous les terrains pour faire prévaloir ses intérêts au sein de l'Union et empêcher l'impérialisme allemand de souder autour de lui une alliance trop large et fortement disciplinée.

Tous les gouvernements bourgeois au sein de l'Union européenne –et les candidats à l'intégration dans l'Union européenne– qui tentent de desserrer l'étau de l'impérialisme allemand prennent aussitôt appui sur l'impérialisme américain. Les principaux développements depuis 1997, au sein de l'Union européenne, sont l'illustration de cette question centrale qui marque tout particulièrement les relations franco-allemandes.

---

## 1997-2002 : DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES TRÈS CONFLICTUELLES.

---

Fin 1996, à Dublin, Chirac avait dû plier devant l'exigence de l'Allemagne d'un mécanisme contraignant visant à garantir le respect des critères de Maastricht.

En juin 1997, à Amsterdam, Jospin et Chirac avaient ratifié ces mesures. Mais les relations devinrent de plus en plus conflictuelles entre les impérialismes français et allemand. La question de la politique agricole commune (PAC) constitue l'un des principaux litiges qui se combine à la question de l'élargissement et à celle des « institutions ». Cette PAC absorbe près de la moitié du budget communautaire : 9,8 des 43,2 milliards d'euros du budget de la PAC reviennent à la France, et 6,2 à l'Allemagne. Et le gouvernement allemand estime que la contribution versée par l'Allemagne est trop élevée.

Les difficultés politiques auxquelles se heurtait le gouvernement Kohl contraignirent l'Allemagne à lâcher quelque peu la pression. Et, en mars 1999, après la défaite de Kohl et de la CDU-CSU aux élections législatives de septembre 1998, Schröder fut contraint de céder face à l'exigence de Chirac que ne soit pas réduite la contribution allemande. Il n'en reste pas moins que l'impérialisme allemand cherche à affirmer son rôle de « chef politique »..

Mais après son élection de 1998, le premier gouvernement Schröder a tenté de substituer un « triangle » Paris-Londres-Berlin à l'axe franco-

allemand. Dans le même temps, Moscovici, ministre français (PS) des affaires européennes, afficha sa préférence pour une alliance franco-britannique au détriment d'une relation privilégiée franco-allemande qui, explique-t-il, « appartient au passé ». Le rapprochement germano-britannique s'appuyait sur quelques grandes opérations financières notamment l'entrée en force de BMW et de Volkswagen dans ce qui restait de l'industrie automobile anglaise. La tentative de constituer une Bourse unique européenne, appelée iX, par fusion des bourses de Londres et de Frankfort, fut un épisode emblématique.

Fortement soutenue par Tony Blair et de grandes banques d'affaires anglo-saxonnes, cette fusion annoncée le 3 mai 2000 faisait d'iX la première bourse européenne.

Ce rapprochement germano-anglais tourna court, sur le plan boursier comme sur le plan général. Le projet iX fit naufrage à la veille d'être réalisé, brisé par d'insurmontables questions de pouvoir et de souveraineté juridique des sociétés cotées. L'échec fut d'autant plus net que parallèlement, la Bourse de Paris réussissait, en septembre 2000, à fusionner plusieurs autres Bourses, celle de Bruxelles et d'Amsterdam pour commencer.

---

## L'EURO : UNE REALITÉ DETERMINANTE

---

Sur un plan plus général, un tel rapprochement germano-anglais était extrêmement difficile, car la bourgeoisie anglaise, appuyée sur l'impérialisme américain, refuse tout lien contraignant, alors que l'Allemagne cherche à utiliser les institutions européennes pour conforter son pouvoir. Dans ce cadre, l'existence de l'euro a été décisive, poussant à la réalisation d'Euronext (la Bourse commune de Paris, Bruxelles et Amsterdam), comme à d'autres formes de rapprochements, tandis que l'existence de deux monnaies rivales, la livre et l'euro, traduit la force des antagonismes entre le Capital allemand et le Capital britannique.

Cet antagonisme ne fait pas disparaître pour autant les relations conflictuelles entre capitalismes français et allemand. Mais ce dernier n'a pas les moyens de tout faire en même temps. D'autant que le capitalisme anglais sait être offensif. Ainsi, l'un des fleurons allemands, Mannesmann, tombe alors aux mains de l'anglais Vodafone. Le choc est atténué par la nécessité pour Vodafone de revendre la partie industrielle (90 000 salariés) du groupe allemand.

L'euro est désormais devenu réalité (sa mise en place, commencée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 devait s'achever le 1<sup>er</sup> janvier 2002). L'impérialisme allemand doit désormais solidifier les liens noués entre les États de la zone euro,

« approfondir » l'Union européenne. Cette nécessité est d'autant plus grande que le nouvel objectif de l'Allemagne est de concrétiser au plus vite un élargissement à l'Est de l'Europe, ce qui implique de rendre viable une Union à vingt-cinq ou trente membres. Ainsi, dans une interview au Monde (18 avril 2000) Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, indique très clairement que si l'élargissement se traduisait par le retour à une simple zone de libre échange, « ce serait un grand recul en arrière ». Il convient donc d'avancer vers « une union politique ».

Mais le 9 mai, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Jospin accueille ces projets par une fin de non-recevoir. Pour la France, qui va présider six mois durant l'Union européenne, il s'agit seulement d'« améliorer le dispositif institutionnel qui existe déjà », de « poursuivre la démarche pragmatique qui a toujours prévalu » ainsi que « les réflexions » que suscite le risque de « paralysie d'une union très élargie »...

Pourtant, nombre de dirigeants de la bourgeoisie française prennent très au sérieux les risques de « dilution » de l'Union européenne. Sans rallier la position allemande, ils entendent que les intérêts des monopoles français puissent être défendus, à l'échelle mondiale, par une Union puissante. Ce même 9 mai, contre la position défendue par Jospin, Giscard d'Estaing

prône une Union à deux vitesses, l'une élargie et l'autre plus intégrée, une « véritable Europe puissance ».

Deux jours plus tard, le même Giscard relance brutalement la vieille proposition : abandonner le septennat au profit du quinquennat, ce que Chirac a toujours refusé. Mais cette fois-ci, la proposition est acceptée – la mort dans l'âme - par Chirac, et elle est

ratifiée en quelques semaines. De facto, ce passage à une présidence de cinq ans, sans remettre en cause la Vème République, constitue une première adaptation à l'Union européenne et à ce qu'implique une Europe aux conditions allemandes...

Et c'est la bourgeoisie allemande qui va ré-impulser le débat sur l'Union européenne.

## 12 MAI 2000 : LE DISCOURS DE BERLIN.

C'est par un discours prononcé le 12 mai par Joschka Fischer que le gouvernement allemand reprend l'initiative en affirmant clairement ses projets à court, moyen et long termes. Ce discours part d'un constat : la nécessité, pour l'Union européenne, de renforcer son intégration, nécessité rendue plus forte par la perspective d'un élargissement de l'Union Européenne :

*« L'Europe doit aller de l'avant jusqu'à parfaire son intégration. Car tous les Etats membres de l'Union européenne, et aussi tous ceux désireux d'en faire partie et aussi nos populations devraient payer un prix très élevé si l'Europe venait à reculer d'un pas, ou tout simplement à s'immobiliser ou à camper sur ses acquis. Cela vaut singulièrement pour l'Allemagne et pour les allemands.*

*La tâche qui nous attend n'est pas simple du tout et nous devons user de toutes nos forces pour parvenir dans les dix prochaines années à mener à bien en grande partie l'élargissement de l'Union européenne à l'Est et au Sud-Est, qui aboutira de facto à doubler le nombre des pays membres de l' Union européenne. Donc, pour gérer ce défi historique et intégrer les nouveaux Etats membres, sans pour autant remettre fondamentalement en question la capacité d'action de l'Union européenne, à savoir l'intégration politique ».*

Sur cette base, la perspective de Fischer est claire même si elle se présente comme un projet à long terme : le passage à « l'entière parlementarisation dans une fédération européenne... Cela veut dire rien de moins qu'un Parlement européen et un gouvernement, européen lui aussi, qui exercent effectivement le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif au sein de la Fédération. Cette Fédération devra se fonder sur un traité constitutionnel ». Certes, affirme-t-il, « les Etats nations perdureront » ... mais leur pouvoir seront délimités, et définis dans un cadre fédéral.

Pour cet objectif ainsi défini, Fischer trace les différentes étapes : développement de la coopération renforcée

d'abord, puis formation d'un « centre de gravité », d'un noyau fortement intégré :

*« Tout d'abord, le développement de la coopération renforcée entre les pays désireux de coopérer plus étroitement que d'autres, comme c'est d'ores et déjà le cas dans l'Union économique et monétaire et pour Schengen. Cet instrument nous permet d'avancer dans bien des domaines(...) Ce faisant, il est très important de ne pas concevoir la coopération renforcée comme un abandon de l'intégration.*

*La formation d'un centre de gravité pourrait constituer plus tard une étape intermédiaire sur la voie du parachèvement de l'intégration politique. Un tel groupe d'Etats conclurait un nouveau traité fondamental européen qui serait le noyau d'une Constitution de la Fédération. Sur la base de ce traité fondamental, la Fédération se doterait de ses propres institutions, d'un gouvernement qui, au sein de l'Union européenne, devrait parler d'une seule voix au nom des membres du groupe dans un nombre de question aussi grand que possible, d'un Parlement fort et d'un Président directement élu. Un tel centre de gravité devrait être l'avant-garde, la locomotive du parachèvement de l'intégration politique, et comprendre déjà tous les éléments de la future Fédération. »*

Cette « avant-garde » devrait rester ouverte à tout nouveau candidat, et ne pas « endommager » les liens déjà noués au sein de l'Union afin de permettre une dernière étape : « la pleine intégration de la Fédération européenne », l'intégration dans une Fédération de l'ensemble des Etats de l'Union européenne.

C'est par rapport à cet objectif à long terme que l'impérialisme allemand entend agir désormais. Peu importe que Fischer ait prononcé ce discours « à titre personnel ». Il est aussitôt approuvé par Schröder et par les responsables de la CDU-CSU.

En France, ce projet trouve des relais, notamment au sein de l'UDF.

## JOSPIN ET CHIRAC HOSTILES À UNE EUROPE FÉDÉRALE

Le gouvernement que dirige Jospin, de même que Chirac, sont – quant au fond - hostiles à cette perspective. Mais ils doivent manœuvrer. Le 27 juin, devant le Bundestag, Chirac apporte sa « réponse » :

formellement, Chirac reprend l'idée d'un « groupe pionnier » et d'une « constitution européenne ». Mais sur le fond, sa position n'a guère changé : si « groupe pionnier » il y a, c'est sur la base d'une « coordination souple » sans qu'il y ait besoin « d'un nouveau traité ».

Et surtout, il ne s'agit pas d'aller vers « *la création d'un super État européen qui se substituerait à nos États nations et marquerait la fin de leur existence comme acteurs de la vie internationale* ». Dès lors, rien ne presse ... car « *le rythme de la construction européenne ne se décrète pas* ».

Le seul objectif de Chirac (et du gouvernement que dirige Jospin) c'est donc, lors de la conférence intergouvernementale prévue à la fin de l'année 2000, de préserver le rang de la France : le poids des représentants

français au sein du Conseil européen et au sein de la Commission, ainsi que les domaines où la règle de l'unanimité est préservée, toutes questions qui doivent être renégociées pour permettre l'élargissement.

Quant aux rêves de Fischer, Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, les repoussera en ces termes : « *Je crois au progrès méthodique. Les peuples ont souffert, au cours des siècles écoulés, des joueurs de flûte qui les emmenaient parfois vers des déceptions cruelles.* » (Libération du 20.11.2000).

---

### LE SOMMET DE NICE (DÉCEMBRE 2000) : DES RÉSULTATS INSUFFISANTS POUR L'ALLEMAGNE

---

Élargir l'Union européenne implique, pour l'Allemagne,, de renforcer ses moyens de contrôle (administratifs, réglementaires, etc...) sur les autres États. De même, la création de l'euro, pour en préserver la fiabilité, implique que la politique économique et financière de chacun des États soit fermement maintenue par une discipline commune, discipline au demeurant aménagée selon les besoins de l'impérialisme allemand.

L'objectif fixé au sommet intergouvernemental de Nice (décembre 2000) était de réformer les « institutions », préalable à l'élargissement de l'Union européenne, alors que les intérêts des uns et des autres étaient strictement antagoniques. Ce fut, quatre jours durant, une vraie bataille de chiffonniers, dont le résultat fut un succès pour l'impérialisme allemand, mais un succès très insuffisant eu égard à ses objectifs et besoins, et ceci à cause des obstacles que mirent quelques États, dont la France représentée alors par Chirac et Jospin.

Fondamentalement, il en résulte que les prérogatives de chaque État sont préservées à la commission européenne (un commissionnaire par État) et le rang apparent de la France est préservé au Conseil européen. Quant au vote à la majorité qualifiée, il est étendu (au détriment du vote à l'unanimité) comme le voulait le gouvernement allemand, mais de manière limitée. Les nouveaux domaines pour lesquels l'unanimité n'est plus exigée pour prendre une décision ne sont que des domaines mineurs.

En revanche, les domaines considérés comme sensibles ont été laissés de côté. Ainsi la Grande-Bretagne a pu maintenir le vote à l'unanimité pour toutes les décisions à caractère social ; de même pour les questions fiscales. La France a préservé « l'exception culturelle ». Et

l'Espagne a conservé jusqu'en 2013 un droit de veto sur les fonds structurels dont elle bénéficie largement.

Enfin, au Parlement européen, la place de l'Allemagne est renforcée. De plus, il devient plus facile à certains États d'engager des « coopérations renforcées ». L'Allemagne pourra donc renforcer ses liens avec quelques pays sans que le Royaume-Uni puisse s'y opposer.

La presse de l'époque est lucide : « *La France a payé le prix fort la parité avec l'Allemagne* », titre Les Échos sur deux pages. Et le chancelier Schröder déclare : « *nous avons atteint notre but essentiel : nous avons rendu l'Europe capable d'accueillir de nouveaux membres* ».

Ceci dit, en Allemagne et dans la presse française, les critiques fusèrent contre cet accord de Nice qui n'instaure pas une discipline suffisante au sein de l'Union européenne. L'Allemagne ne pouvait s'en satisfaire : « *les attermoissements n'ont que trop duré* », explique alors un dirigeant de la CDU, président de la commission des affaires étrangères du Bundestag : il propose que soit procédé d'ici à 2004, à l'adhésion groupée de dix États situés à l'Est de l'Allemagne.

On mesure aujourd'hui combien cette « proposition » valait ordre de marche : deux ans plus tard, les dix candidats choisis par l'Allemagne étaient intégrés.

Si, à Nice, le gouvernement Schröder a donc pu imposer, au moins partiellement, ses vues et permettre que l'élargissement ait lieu, il n'en devait pas moins reprendre l'initiative, car l'élargissement à 25 dans le cadre du traité de Nice conduit, pour l'Allemagne, à la paralysie de l'UE, ce qui entravera ses ambitions

---

### LE PROJET FÉDÉRALISTE DE SCHRÖDER FACE AUX RESISTANCES DE JOSPIN ET CHIRAC

---

Le 30 avril 2001, le chancelier allemand expose devant les instances du SPD un projet clairement fédéraliste pour l'Union européenne : il propose la « *transformation de la commission en un exécutif fort* » et « *la transformation du Conseil européen en une chambre des États européens* ». Il s'agit d'en finir avec la méthode « intergouvernementale » chère aux gouvernements français. Il s'agit également de donner des pouvoirs au Parlement européen, notamment en matière budgétaire.

Enfin, le chancelier propose de donner à l'Union des pouvoirs en matière de défense et de sécurité. En fait, à travers un ensemble cohérent de propositions, il propose d'avancer de manière rapide vers une Europe fédérale : il s'inscrit ainsi dans la continuité des positions défendues par Joschka Fischer un an auparavant : positions que Jospin refuse de reprendre à son compte.

Mais le gouvernement français ne renonce ni à la PAC, ni à la part qui lui est attribuée. Au printemps 2002, le candidat Jospin est battu dès le premier tour. S'appuyant sur sa victoire électorale, Chirac refuse tout net le projet avancé par la commission européenne (et soutenu par l'Allemagne) de réviser, à mi-parcours et substantiellement, la politique agricole.

Du coup, ce sont les négociations conduites avec les dix nouveaux candidats à l'Union européenne qui sont dans l'impasse : ni le gouvernement anglais, ni le gouvernement allemand ne veulent payer davantage pour les aides directes dont devraient bénéficier les agriculteurs des dix nouveaux membres ; et Chirac refuse toute diminution de la part française. En toile de fond, il y a le peu d'enthousiasme de la bourgeoisie française pour ces nouveaux membres, dont l'adhésion profitera bien davantage à l'impérialisme allemand.

---

### AOÛT 2002 : MARCHÉ À LA GUERRE EN IRAK ET AMORCE D'UN TOURNANT.

---

A partir de l'été 2002, la préparation de la guerre impérialisme en Irak va bouleverser ce jeu d'alliances et de rivalités au sein de l'UE et cristalliser des évolutions plus profondes qui avaient été masquées durant quelques années. A la fin du printemps 2002, il était devenu manifeste qu'après avoir mené la guerre en Afghanistan le gouvernement américain préparait politiquement les conditions d'une guerre contre l'Irak.

L'année précédente Schröder avait soutenu l'intervention en Afghanistan mais il avait dû poser la question de confiance au Parlement, afin d'imposer un envoi de troupes allemandes en Afghanistan.

Durant l'été 2002, il refuse d'apporter son soutien à une intervention américaine. Le refus est exprimé clairement à l'occasion du sommet franco-allemand, le 30 juillet à Schwerin. A ce moment là, la formulation de Schröder est la même que celle de Chirac : refus d'une guerre sans mandat de l'ONU, mais acceptation si la décision est prise par le Conseil de Sécurité.

Sans doute y a-t-il, de la part de Schröder que tous les sondages donnaient perdant lors des prochaines élections de septembre, la volonté de « répondre » à un refus profond, parmi les travailleurs et la jeunesse, de cette guerre en préparation. Mais cette position est elle-même conforme aux besoins de l'impérialisme allemand. Sa place en Europe, sa puissance acquise depuis la réunification de 1990, le conduisent inévitablement à remettre en cause – tôt ou tard – sa politique jusqu'alors très respectueuse des exigences américaines. Sur le fond l'intérêt de l'impérialisme allemand, tout comme celui de l'impérialisme français, est de faire valoir ses intérêts face à l'impérialisme américain. Le secrétaire général du SPD Franz Müntefering déclarait que le slogan de la campagne électorale « *La voie allemande* » (Der DeutscheWeg) valait aussi pour la politique étrangère. Une partie de la bourgeoisie allemande s'inquiéta des conséquences de cette politique, inquiétude exprimée par Friedbert Pflüger, un dirigeant de la CDU : « *À chaque*

Autre sujet de discorde : les déficits budgétaires. En avril 2002, réunis à Barcelone, les gouvernements ont réaffirmé l'engagement pris en 2000 que l'équilibre budgétaire serait atteint au plus tard en 2004. Mais, à peine réélu, Chirac prétend renvoyer cet objectif. Il se fait vertement admonester par le gouvernement allemand qui se fait fort quant à lui, de tenir ses objectifs.

Mais il était prévisible que le jeu des alliances et rivalités se réordonne au sein de l'UE, sous la pression objective de l'euro, et ceci d'autant plus rapidement que les difficultés économiques sont allées croissant en 2001 et 2002, en Allemagne notamment, où la valeur de la force de travail, en dépit des coups portés au prolétariat allemand, reste beaucoup trop élevée pour le capital.

*fois que l'Allemagne a voulu suivre sa propre voie, cela a conduit à des catastrophes... En faisant revivre cette terrible expression de « voie allemande », le chancelier Schröder nous a fait revivre les pires moments de l'Allemagne de Bismarck ».*

C'est en relation avec ces intérêts impérialistes que, le 30 juillet, Chirac et Schröder parlent d'une même voix (même si, Chirac mise à ce moment là sur Stoiber, candidat de la CDU, reçu chaleureusement à l'Élysée le 16 juillet) : « *Je ne veux pas imaginer une attaque contre l'Irak qui ne pourrait, le cas échéant, être justifiée que s'il existe une décision du Conseil de Sécurité de l'ONU. C'est la position de l'Allemagne et de la France* » déclare Chirac. Et Schröder précise : sans feu vert de l'ONU, il n'y aura « *aucune majorité parlementaire allemande pour une telle action contre l'Irak.* ».

Bien évidemment il ne s'agit pas pour eux de défendre la souveraineté de l'Irak. Au contraire. Chirac indique ainsi : « *je ne peux pas imaginer que les autorités irakiennes ne comprennent pas que leur intérêt est d'accepter les propositions du secrétaire général de l'ONU* » concernant le retour des inspecteurs pour le désarmement de l'Irak. Pour le reste, ce même sommet du 30 juillet affirme vouloir « *surmonter toutes les divergences qui existent* » ... mais en renvoyant toutes les mesures concrètes à l'automne, après les élections.

Il n'en reste pas moins que c'est en faisant écho à la volonté du prolétariat et de la jeunesse d'interdire toute intervention allemande dans une guerre contre l'Irak que Schröder mène campagne.

L'inflexion est immédiate. Dès son premier meeting, le 5 août à Hanovre, il rejette « *de façon définitive* » toute participation et tout soutien à une guerre contre l'Irak. Il est ovationné par les dix mille militants présents.

Et le secrétaire général du Parti Social Démocrate (SPD), Franz Müntefering, exclut toute participation allemande, avec ou sans mandat de l'ONU. Mais la manière avec

laquelle le ministre SPD de la défense traduit ce refus montre bien qu'il s'agit pour ces dirigeants non de faire preuve d'internationalisme prolétarien mais de répondre aux aspirations de leur propre impérialisme : « *L'Allemagne n'est pas pupille du gouvernement américain* » affirme-t-il. Et lui même comme Schröder se gardent bien d'évoquer le retrait des soldats allemands

de l'ex-Yougoslavie ou d'Afghanistan, car il s'agit là de premières réapparitions militaires – fussent-elles limitées – de l'impérialisme allemand hors de ses frontières : Schröder a en effet été le premier à rompre avec la formule répétée depuis 1945 : « *plus jamais de soldat allemand en terre étrangère* ».

---

## MOBILISATION CONTRE LA GUERRE ET CONFUSION POLITIQUE

---

Le refus d'un engagement en Irak n'est donc pas une question de principe: seulement le refus d'une opération où « *l'Allemagne* » -c'est à dire l'impérialisme allemand- « *a plus à perdre qu'à gagner* ».

La confusion est donc immédiatement organisée entre l'aspiration du prolétariat allemand à combattre la guerre impérialiste – qui s'exprime à travers le SPD et les syndicats - et les besoins profonds de l'impérialisme allemand de faire prévaloir ses propres intérêts.

De fait, dans des configurations diverses, cette confusion marquera toutes les mobilisations qui sont chapeautées, en Europe par le pacifisme bourgeois. Et, de même que la position des travailleurs allemands – qui se concrétise par la position du SPD - est un point d'appui pour tous les autres prolétariats, la position du gouvernement bourgeois allemand pèse sur d'autres gouvernements et

bourgeoisies (comme en Belgique) ou fractions de bourgeoisies (Catalogne par exemple).

Ce refus d'intervenir militairement en l'Irak a joué dans le fait que le SPD ait devancé de justesse la CDU-CSU aux élections législatives du 22 septembre 2002. La défaite de Stoiber et de la CDU va avoir de sensibles conséquences au sein de l'Union. Sur la question irakienne en particulier, la pression du gouvernement Schröder va s'exercer sur le gouvernement Chirac, lequel tente de manœuvrer face aux États-Unis: il refuse ainsi une « *action unilatéralement préventive* » mais affirme une « *convergences d'objectif* » avec les États-Unis, recherchant une position unanime du Conseil de Sécurité.

Au-delà, c'est sur toutes les questions que cette pression va s'exercer.

---

## AUTOMNE 2002 : RESTAURATION DE « L'AXE FRANCO-ALLEMAND »

---

C'est donc en relation avec la guerre en Irak que « l'axe franco-allemand » va, au moins pour un temps, se reconstituer, car les impérialismes allemand et français, leurs gouvernements, sont dans la nécessité de s'épauler mutuellement: la situation difficile de l'économie allemande, la résistance du prolétariat (que de manière déformée les élections ont exprimée), l'« *audace* » affichée face aux États-Unis conduisent le gouvernement allemand à renouer avec Chirac (tout en lui faisant quelques concessions). Celui-ci ne s'attendait pas à la réélection de Schröder. Il se trouve confronté à l'offensive vigoureuse de Bush sur la question irakienne, et ne peut donc que « *renouer* » avec l'Allemagne, c'est à dire faire de nouvelles concessions. En dernière analyse, de telles concessions sont le corollaire de l'acceptation de l'euro aux conditions allemandes. L'inflexion est dès lors très rapide :

- Le 24 septembre, c'est la Commission européenne qui se montre « *attentive* » aux difficultés économiques allemandes: elle reporte à 2006 la réalisation de l'équilibre budgétaire allemand. « *Un joli cadeau d'investiture* » commente Les Échos....

- Le 9 octobre, la Commission européenne considère que l'élargissement est désormais possible : dix pays « *seront prêts en 2004* ». A charge pour le Conseil Européen des 24 et 25 octobre, à Bruxelles, d'entériner le rapport positif de la Commission pour ces dix pays (aucun engagement n'est pris pour la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie).
- A la veille du sommet européen des 24 et 25 octobre, une rencontre entre Chirac et Schröder règle la question de la PAC, obstacle à l'élargissement de l'Union. Le compromis est pour le moins inégal : Chirac obtient le maintien de la PAC au moins jusqu'en 2013 ; et rien n'y serait changé avant 2006. Mais Schröder gagne sur l'essentiel : le plafonnement du volume global des aides à partir de 2007, ce qui impliquera une réduction des subventions aux agriculteurs français au profit de ceux des pays nouvellement adhérents. Et surtout, Schröder fait ainsi disparaître le dernier obstacle à l'élargissement de l'Union européenne. « *L'axe franco-allemand* » commence à se reconstituer.

---

## DIX NOUVEAUX ÉTATS INTÈGRENT L'UNION EUROPÉENNE

---

Bien évidemment le sommet de Bruxelles (24 et 25 octobre) entérine l'accord Chirac-Schröder de même que la liste des dix futurs nouveaux membres de l'Union européenne. Et le 12 et 13 décembre, à Copenhague, le

sommet des chefs d'Etats et de gouvernements met un terme aux dernières négociations avec les dix candidats qui devraient rejoindre l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004, sous réserve de ratification du traité d'adhésion

par les 25 Etats. C'est un élargissement sans précédent : dix Etats, 100 millions d'habitants. La superficie recouverte par l'Union européenne croit de 23% et la population de 20%. C'est l'aboutissement d'un processus ouvert en novembre 1989 par l'effondrement du mur de Berlin et la conséquence de la réintroduction du capitalisme dans les pays de l'est de l'Europe, de l'ex-URSS disloquée.

Car, exception faite de Malte et d'une partie de Chypre, tous les pays adhérents sont issus d'Etats où le capitalisme a été réintroduit : Pologne, Hongrie, République Tchèque et Slovaquie (issue de l'ancienne Tchécoslovaquie), Slovénie (issue de l'ex-Yougoslavie) ainsi que trois Etats de l'ex-URSS : Estonie, Lettonie, Lituanie.

---

## AU PROFIT DE QUI ?

---

La question immédiatement débattue : au profit de qui ?

Fondamentalement au profit des principaux impérialismes européens. Tous ont à gagner, peu ou prou, à bénéficier d'un marché élargi pour leurs marchandises, et à la possibilité de recourir à une main d'œuvre à faible coût, ce qui pèse sur la valeur de la force de travail des Etats de l'Europe de l'Ouest. En profiteront également les bourgeoisies de ces pays où le capitalisme a été réintroduit : certes, des secteurs fragiles vont y être liquidés mais il est indispensable à ces bourgeoisies encore faibles – socialement, politiquement, économiquement - d'être confortées dans leur existence même par l'UE. Ce seront des bourgeoisies dominées.

L'impérialisme allemand est le grand bénéficiaire : il peut avoir ainsi un large contrôle sur l'Europe centrale et de l'Est. La bourgeoisie française le sait mais n'a guère le choix : elle essaye de faire bonne figure et d'en tirer profit. Quant à ses deux candidats, la Roumanie et la Bulgarie, leur adhésion est renvoyée à une autre étape.

C'est donc en vain que le gouvernement français avait tenté de mettre en échec cette adhésion groupée de dix pays. Jospin premier ministre, de voyage à Budapest en mai 2000, avait ainsi déclaré que les nouvelles adhésions se feraient au cas par cas et non par « vague » ou par « groupe ». Ce faisant, Jospin s'inscrivait dans la continuité de son mentor Mitterrand qui, en 1999, cherchait inutilement à entraver le processus d'unification de l'Allemagne. Pour Jospin comme pour Mitterrand, il fallait défendre envers et contre tout les intérêts de la bourgeoisie française. De même pour le ministre français (et « socialiste ») Hubert Védrine qui affirmait avec force peu avant le sommet de Nice de décembre 2000 : *« C'est se moquer du monde que de prétendre que l'on peut annoncer à l'avance la date de la fin de négociation... Les négociations doivent se poursuivre sérieusement, pays par pays, jusqu'à ce qu'elles soient terminées, tout simplement... »*.

Malheureusement pour Jospin et Védrine, l'Histoire a tranché conformément aux exigences allemandes. Certes, dans un premier temps, l'impérialisme américain peut tirer un bénéfice politique de l'intégration dans l'Union européenne de pays réputés pour leur allégeance aux Etats-Unis, et réputés avoir une préférence pour une

conception « britannique » d'une Europe réduite à une zone de libre échange. Cette allégeance est d'autant plus forte que toute l'Histoire pèse en ce sens : tout Polonais sait que la Pologne fut rayée de la carte durant un siècle et demi par l'entente entre la Prusse et l'Empire des tsars, et que l'Etat polonais recréé au vingtième siècle subit l'accord Staline-Hitler, puis la botte nazie. Quant à l'Etat ouvrier bureaucratique polonais, il fut soumis à la bureaucratie du Kremlin et à son armée. Le capitalisme ayant été réintroduit en Pologne, la débile bourgeoisie polonaise cherche naturellement un protecteur ... loin de ses frontières ; de même la bourgeoisie tchèque divorcée de celle de Slovaquie (la Tchécoslovaquie fut une création des impérialismes français et anglais pour contrer le développement de l'impérialisme allemand).

Mais inévitablement les relations économiques et financières vont être déterminantes, d'autant que ces pays sont aux portes de l'Allemagne et qu'ils sont soumis à toutes les contraintes dictées dans le cadre de l'UE et de la zone euro. Cette soumission à l'impérialisme allemand ne se fait, ni ne se fera, automatiquement et en douceur. Ce sera l'objet d'un combat sans concession.

Autre question pendante : celle de la Turquie. Aucune date n'a même été fixée à l'ouverture de futures négociations car cette question est un enjeu entre l'impérialisme américain et l'impérialisme allemand. Soucieux d'avoir, aux côtés de l'Angleterre, un autre allié de poids au sein de l'Union européenne sur la ligne de la dissolution de l'Union européenne (d'un simple marché ouvert), le gouvernement américain a multiplié les pressions pour obtenir l'engagement officiel du processus visant à faire adhérer la Turquie à l'Union européenne. En vain. C'est incontestablement *« un revers pour Washington »* comme l'écrivait Les Échos du 16 décembre.

Mais pour l'Allemagne rien n'est acquis car les États-Unis entendent lui contester sa place et rogner ses prétentions, de même que celles de la France, en jouant sur les rivalités au sein de l'Union européenne. Et il reste à régler, au moins partiellement, la plus difficile des questions, celle des « institutions européennes ».

---

## LA « CONVENTION » SUR L'AVENIR DE L'EUROPE.

---

C'est à Giscard d'Estaing qu'avait été confiée, un an après le calamiteux sommet de Nice, la présidence d'une

Convention chargée d'élaborer une architecture plus efficace pour les institutions européennes. La mise en

place de cette dite « convention » correspondait à la nécessité, en particulier pour la bourgeoisie allemande, d'aller très rapidement au-delà d'un traité de Nice jugé terriblement insuffisant.

Or cette élaboration n'avance que pas à pas alors que, faute d'un dispositif plus efficace – c'est à dire plus contraignant, sous l'égide de l'impérialisme allemand – l'extension de l'Union européenne à 25 membres conduit inévitablement à la paralysie.

Pour l'éviter, le gouvernement allemand doit avancer dans la réalisation de ses objectifs. Dans l'idéal, ceux-ci prennent la forme d'une Europe fédérale telle que Joschka Fisher l'avait tracée dans son discours à l'université Humboldt de Berlin le 12 mai 2000.

Dans la réalité – qui est celle d'Etats bourgeois et de capitalismes rivaux- l'essentiel est, pour l'impérialisme allemand, de renforcer son contrôle sur l'Union, et donc de modifier « les institutions européennes ».

---

### QUELQUES AVANCÉES SIGNIFICATIVES.

---

En novembre et décembre 2002, les propositions communes formulées par la France et l'Allemagne se multiplient. À en croire Les Echos du 3.12.02 : « *le couple franco-allemand est aux anges. Plus possible de glisser un papier de cigarette entre Paris et Berlin sur les questions européennes* ».

Le 22 novembre 2002, c'est d'abord en marge du sommet de l'OTAN, qu'un texte franco-allemand est publié. Alors que ce sommet, présidé par Bush voit l'OTAN s'élargir à quatre nouveaux pays de l'Est de l'Europe et trois de l'ex-URSS, et qu'il apparaît qu'il n'y aura aucune articulation crédible entre l'OTAN et une Union Européenne militairement inexistante, ce texte concrétise l'accord franco-allemand pour un projet de défense commune qui élargit la notion de « défense » à celle de « *solidarité et sécurité commune* ».

Afin de surmonter le blocage, inévitable, ce texte propose de recourir aux « coopération renforcées » dans le domaine de la défense : comme pour l'euro, on n'est pas obligé d'adhérer mais on ne pourrait s'y opposer ... De quoi faire hurler le Royaume-Uni dont la place militaire – comme celle de son industrie d'armement - est aujourd'hui incontournable en Europe. Ces propositions sont alors soumises à la Convention.

Les 5 et 6 décembre, cette même Convention parvient à un large consensus sur les questions de justice, police et immigration ce qui donne une tonalité plus « fédérale » au projet de « *traité constitutionnel* ». Un projet analogue d'« *espace judiciaire européen* » avait suscité un tollé en 1977. Repris en 1997 par le traité d'Amsterdam, ce projet était resté dans les limbes. Alors qu'en 2003, c'est le vote à l'unanimité qui s'impose pour quasi toutes les décisions dans ce domaine, elles le seraient désormais à la seule majorité qualifiée. Ceci impliquerait en particulier une reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires, l'harmonisation du droit pénal et d'une partie du droit civil, la création d'un « *parquet européen* » ... De nouveau, c'est l'impulsion franco-allemande qui permet ces avancées. Encore faudra-t-il que ces « avancées », une fois intégrées dans le projet de « convention », soient effectivement acceptées par l'ensemble des chefs de gouvernement et d'Etats. Puis que le texte soit ratifié à l'unanimité...

Reste, entre autre, un dossier épineux : celui dit de la « *gouvernance économique* », à savoir la coordination de la politique économique et sociale et l'harmonisation de la fiscalité. Mais, au-delà de ces différents dossiers, c'est surtout la question centrale des institutions qui bloque toute progression de l'intégration.

---

### UN COMPROMIS POUR DEUX PRÉSIDENCES

---

Le 14 janvier 2003, un compromis est réalisé sur cette question entre l'Allemagne et la France. Celle-ci voulait qu'un Président du Conseil des chefs de gouvernements soit désigné pour cinq ans en place de l'actuelle présidence par semestre ? L'Allemagne le lui concéda. En échange, le Président de la Commission, aujourd'hui désigné par les chefs d'Etats et de gouvernements, serait élu par le Parlement, comme le veut l'Allemagne. Au total, deux Présidents pour l'Union: match nul ?

En apparence seulement, car avec ce schéma c'est l'axe du « *trépied* » qui serait déplacé. Aujourd'hui, le Parlement n'a guère de pouvoir : l'essentiel appartient au Conseil, lequel nomme le Président du troisième « *ped* », la Commission. Celle-ci, alors présidée par Romano Prodi, fait des propositions au Conseil.

Si le projet franco-allemand était retenu, avec le Parlement désignant le Président de la Commission, l'Union avancerait selon la logique du projet allemand.

C'est ce que reconnaît Joschka Fischer, dans une interview aux Echos du 27 janvier 2003 : « *Pour autant, avec le renforcement du Parlement, l'élection du président de la Commission par ce dernier, les majorités qualifiées en ce qui concerne les questions de politiques internationales et la création d'un poste de ministre des affaires étrangères de l'Union, nous avons atteint de nombreux points très importants pour nous* ».

Encore faut-il que cet accord franco-allemand convienne à tous. Or, cette concession faite à la France – un président pour cinq ans - est rejetée par la plupart des petits pays attachés à la présidence tournante.

Ceci n'empêche pas les deux gouvernements de célébrer avec faste le 40<sup>ème</sup> anniversaire du traité franco-allemand. Leur objectif demeure de faire prévaloir leurs intérêts non seulement en Europe, mais dans le monde, comme l'explique Jacques Delors (Les Echos du 22 janvier) : « *Pour que ces deux grandes nations, qui ont*

*compté dans l'histoire, ne soient pas marginalisées par la montée en puissance d'autres grandes nations, il leur faut maintenir leur influence dans le monde soit directement, soit au travers de la construction européenne ».*

Ainsi en est-il, au moins pour quelques jours, à propos de l'Irak : « *J'ai fait clairement savoir pour l'Allemagne que nous n'approuvons pas la légitimation de la guerre* » déclare Schröder ce jour là. Chirac acquiesce aussitôt : « *c'est ça la politique étrangère commune* ».

---

### JANVIER-MARS 2003 : UNE « POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMMUNE » ... PULVÉRISÉE

---

La réponse du gouvernement américain est spectaculaire. D'autant plus que le gouvernement français qui avait semblé, début janvier, se montrer plus accommodant avec les Etats-Unis, a brutalement raidi sa position à la veille de la cérémonie franco-allemande : « *rien ne justifie d'envisager l'action militaire ... nous irons jusqu'au bout* » déclare Villepin le 20 janvier.

Le 22 janvier, Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, ouvre le feu : « *vous imaginez l'Europe comme se résumant à la France et l'Allemagne. Pas moi. Ça, c'est la vieille Europe. Si vous regardez l'ensemble de l'OTAN d'aujourd'hui, le centre de gravité se déplace vers l'est. Et il y a de nombreux nouveaux membres ...* »

Selon un spécialiste des questions de défense au Cato Institute (centre de recherche conservateur), Rumsfeld a ainsi livré les raisons profondes de l'attachement des américains à l'élargissement de l'Otan et de l'Union européenne : « *pour les Etats-Unis, l'élargissement est avant tout un moyen de contrebalancer, par procuration, les critiques croissantes, voir l'opposition, de la France et de l'Allemagne à leur égard* ». A l'œuvre depuis une dizaine d'années, cette politique a été accentuée sous l'administration Bush. (Libération du 24 janvier).

Et le point de vue du gouvernement américain est assez directement exprimé par William Safire, qui rédigeait autrefois les discours de Nixon et tient chronique dans le New York Times : c'est le chancelier allemand qui a fait basculer Paris sur la question de la guerre ; « *Schröder a fait une offre que Chirac ne pouvait pas refuser : asseoir la domination franco-allemande sur les vingt autres nations d'Europe continentale* ».

Le 30 janvier, huit dirigeants de l'Union européenne publient une lettre d'allégeance à Bush sur la question de l'Irak. En sont signataires Aznar, Berlusconi, Blair ainsi que les chefs de gouvernement du Portugal, du Danemark, de la Hongrie, de la Pologne et de la République Tchèque. C'est un désaveu explicite de l'Allemagne et de la France. Et c'est un missile imparable pour briser les rêves d'une Europe unie sur le plan de la politique étrangère. Sur ce plan, l'Union européenne est désormais clairement cassée en deux. La crise va se poursuivre des semaines durant.

Le 10 février, Poutine signe avec Schröder et Chirac une « *déclaration commune* » appelant au renforcement de la mission des inspecteurs en Irak.

Le 15 février, des manifestations géantes ont lieu, en particulier en Espagne, en Italie et en Angleterre contre

la préparation de la guerre contre l'Irak. En Espagne, une partie de la bourgeoisie lâche Aznar, dont la politique ouvertement atlantiste rompt avec deux décennies de politique étrangère tournée vers l'Union européenne : le parti populaire (PP) d'Aznar est abandonné par ses alliés, principalement les nationalistes catalans (CU).

Le 17 février, les quinze tentent de recoller les morceaux. Mais aussitôt, Chirac prend à parti les pays candidats à l'Union qui « *ont manqué une occasion de se taire* ». Cette critique est perçue, en Allemagne, comme une expression d'hostilité de la France à l'élargissement. Le 24 février, les plaies se ré-ouvrent : tandis que la Grande Bretagne et l'Espagne préparent une motion commune, pour l'ONU, en faveur de la guerre, Chirac et Schröder déclarent partager toujours « *la même approche concernant la crise irakienne* » : « *L'Irak doit être désarmé. Cet objectif doit être atteint par des voies pacifiques* ». Sur cette base, un mémorandum franco-germano-russe est remis dans la journée à l'ONU.

Le 1<sup>er</sup> mars, la Turquie refuse le déploiement des GI américains sur son territoire.

Ces désaccords se répercutent aussitôt au sein de la Convention pour l'avenir de l'Europe. Lors de la séance du 5 mars, le représentant de Tony Blair, soutenu par celui de l'Irlande, tire à boulets rouges contre tout projet d'intégration, proposant même d'en finir avec « *la primauté du droit communautaire* » actuellement en vigueur. D'où la colère du représentant de la Commission : « *on n'est pas là pour détricoter cinquante ans de construction européenne !* ».

Ces désaccords culminent le 16 mars, à la veille de l'intervention militaire américaine, lors d'un sommet réunissant aux Açores Bush avec ses alliés : Blair, Aznar et le Premier ministre portugais. Cette crise, pour l'Union européenne, marque un tournant : personne ne croit plus désormais, en particulier pour la politique étrangère et la politique de défense, à un rapprochement progressif de l'ensemble des Etats et gouvernements de l'Union européenne. Et ce sont tous les compromis réalisés, au cours des mois écoulés, au sein de la Convention pour l'avenir de l'Europe qui sont menacés.

Pour l'Union européenne, c'est une période d'incertitudes, de crise et de recomposition qui s'est ainsi ouverte à l'occasion de la guerre impérialiste contre l'Irak.

---

## JUIN 2003 : LA « CONVENTION » REND SON PROJET.

---

Le 19 juin, le sommet européen de Thessalonique a adopté le projet de « constitution » sur l'avenir de l'Union présenté par la convention et Giscard d'Estaing. Ce texte, adopté par consensus au sein de la convention, servira de base aux travaux d'automne de la conférence intergouvernementale. Mais, d'ores et déjà, l'Espagne et la Pologne ont fait connaître leurs critiques.

Ce projet, produit d'un laborieux compromis, est surtout un aménagement du traité de Nice. Ce n'est en aucun cas une constitution. Le mot « fédéral » en est absent, même comme simple perspective. Y compris a été gommée une formule acceptée en février selon laquelle certaines compétences communes sont « *coordonnées et gérées sur le mode fédéral* ». De même a été gommée la nécessité d'une « *coopération loyale* » : la guerre contre l'Irak est passée par-là.

Qu'apporte donc de nouveau ce texte ? En apparence pas grand chose, et les cris de satisfaction poussés à Londres et à Paris laissent à penser que les prérogatives des États sont totalement respectées. Pourtant, à y regarder de plus près, cet aménagement du traité de Nice en accentue certains aspects.

Certes le conseil européen, représentant des États, semble renforcé par la désignation d'un Président quasi permanent du conseil : élu par celui-ci, à la majorité qualifiée, pour deux ans et demi renouvelable une fois au lieu de l'actuelle rotation semestrielle. Ceci est conforme aux vœux des grands pays dont la France.

De même, un ministre des affaires étrangères sera nommé par le conseil. Mais en la matière, la règle restera

celle de l'unanimité. On a vu le résultat lors de la guerre contre l'Irak.

Ce Président du conseil, dit « Président de l'Union » devra compter avec l'existence du président de la Commission. Or le mode de désignation de ce Président sera modifié dans le sens voulu par l'Allemagne, sous une forme très proche du compromis franco-allemand de janvier 2003 : il sera certes toujours proposé par le Conseil des chefs d'États et de gouvernement, mais, fait nouveau, selon les résultats des élections au Parlement de Strasbourg, puis il sera élu par la majorité des députés. C'est donc un renforcement du Parlement selon les vœux allemands. Le Parlement adoptera en outre le budget de l'Union et celui de la politique agricole.

La Commission conservera un commissaire par État comme l'exigeaient les petits pays, mais, par rotation, seulement 15 commissaires auront droit de vote.

Enfin, dans vingt-deux nouveaux domaines, notamment pour la justice et les affaires intérieures, l'unanimité sera abandonnée au profit du vote à la majorité qualifiée du Conseil. À partir de 2009, cette majorité qualifiée sera différente. Elle reposera sur la moitié des États représentés au lieu de 72% avec le traité de Nice, rendant plus difficile les blocages. Mais cette majorité d'États devra regrouper au moins 60% de la population. L'Allemagne conserve ainsi sa place décisive. Tout ce savant échafaudage est bien sûr soumis à discussion et pourra être jeté à bas, à l'automne 2003, par la conférence intergouvernementale. Les tractations et conflits ne sont pas finis.

---

## L'AVENIR DE L'UNION EUROPÉENNE : CRISE ET INSTABILITÉ

---

Depuis près de cinquante ans, le resserrement des liens entre les États de l'Union européenne, les différents traités, les élargissements successifs, n'ont pas remis en cause l'existence des États nationaux. Les rivalités entre ceux-ci s'exacerbent dès que la situation économique devient plus difficile, et l'activité des différents prolétariats, les principaux combats de classe dans chacun des pays, se répercutent immédiatement au sein de l'Union. On l'a vu lorsque les masses espagnoles ont chassé Aznar.

L'avenir de l'Union européenne ne peut donc être que synonyme de crise et d'instabilité. La bataille inachevée autour de la question du traité constitutionnel en donne un avant-goût.